

Qui a dit?

1. «Mais de mon point de vue, une personne qui agirait ainsi serait vraiment animée par de mauvais sentiments.»

- a) Michel Muster, conseiller communal, La Tène
- b) Alain Chardonens, vicaire général du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, et responsable du ministère d'«écoute et de délivrance»
- c) Serge Tisseron, docteur en psychologie, psychiatre, et psychanalyste

2. «Depuis, leur nombre est passé à 140, ce qui permet d'assurer le renouvellement de la population enseignante.»

- a) Jean-Laurent Pfund, chef du service de la faune, des forêts et de la nature
- b) Daniel Ziegler, député
- c) Bernard Wentzel, vice-recteur de la HEP-BEJUNE

3. «Nous réfléchissons à des mesures d'accompagnement.»

- a) Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale en charge de la politique d'asile
- b) Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat en charge du DEF
- c) Paco Rabanne, couturier en charge de ses vies antérieures

4. «Quand je serai grande, je serai maîtresse d'école, ont répété des générations de petites filles, alors que les petits garçons rêvaient de conduire des locomotives, des avions ou des fusées.»

- a) Bryan G. Stockton, PDG de la société Mattel
- b) Nicole Baur, cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité
- c) Monika Maire-Hefti, cheffe du Département de la Famille et de l'Education

5. «Payer ses impôts est un noble geste et je tiens à remercier celles et ceux qui s'en acquittent avec rigueur et régularité. En versant cet argent, vous contribuez au développement et à l'enrichissement de notre canton, ainsi qu'à l'amélioration de sa compétitivité, et cela de façon durable et solide. Vous assurez en outre l'avenir de vos enfants.»

- a) Sylvie Perrinjaquet, ancienne conseillère d'Etat
- b) Monika Maire-Hefti, ancienne présidente du CA du CNP
- c) Matthieu Béguelin, ancien député

Qui vivra...

L'Etat veut développer le nombre de places d'apprentissage dans le domaine technique. L'objectif est de diminuer le nombre de jeunes qui suivent une formation en école à plein temps et de faire passer la part de l'apprentissage à 80%. [...] L'Etat s'engage à soutenir financièrement les entreprises pour la création de places d'apprentissage, mais la forme de ce soutien reste à définir¹.
(com./réd.)

¹ RTN.ch, le 16 décembre 2014

Comment vous faites? – Cannabis et adolescence

Soirée de discussion et d'échanges entre et pour les parents, animée par Clément Descoedres, référent psychosocial au Drop-In de Neuchâtel, le 5 février 2015 à 20h00 au collège de La Fontenelle.

La formule du «Comment vous faites?» consiste avant tout à permettre aux parents d'échanger librement, afin de faciliter le partage de pratiques et de ressources. Encadrés chaque fois par un animateur spécialiste de la thématique abordée, les participants pourront également bénéficier d'apports théoriques et pratiques.

Inscription auprès du secrétariat (032 854 95 59 ou cercle-scolaire.val-de-ruz@ne.ch).

(com./réd.)

1. – Réponse: a
(In: L'impe, 11.12.14, évoquant un hypothétique citoyen qui lancerait un référendum contre la hausse de 15 points des impôts communaux)

2. – Réponse: c
(In: L'impe, 16.12.14, à propos des variations d'effectifs des étudiants)

3. – Réponse: b
(In: Le Matin Dimanche, en écho à la mention de l'exploration des coûts de remplacement)

4. – Réponse: a
(In: Brochure Rentrée 2015 - agenda des inscriptions)

5. – Réponse: a
(Brochure Mes impôts, j'en profite aussi! Juin 2003)



Une affaire de salaire, vraiment?

Depuis l'impressionnante manifestation du 25 novembre, j'ai plusieurs fois été interpellé par des représentants des milieux politiques ou institutionnels. Au cœur de leurs interrogations, les motivations prêtées aux manifestants... et, en filigrane, le poison instillé par les pourfendeurs de privilèges du courrier des lecteurs de *L'Impex*.



Pierre Graber, président du SAEN

Aux yeux de mes interlocuteurs, les nouvelles mesures salariales décidées par le Conseil d'Etat n'auraient jamais dû conduire à une réaction d'une telle ampleur ni d'une telle vigueur. Comment peuvent-ils donc s'étonner? Pour tenter de le comprendre, mettons-nous à leur place...

Depuis plus de 30 ans, au gré des aléas budgétaires de l'Etat, les progressions salariales, voire les salaires eux-mêmes à l'occasion, ont été mis à mal sans trop de vagues. Il faut dire que les sacrifices imposés l'étaient à l'ensemble de la fonction publique et que certaines compensations étaient accordées¹. A tous? Non. On n'allait quand même pas ajouter des vacances aux treize semaines dont disposent déjà les enseignants; pas question non plus de réduire leur pensum; au contraire, on en aura même profité pour faire passer les profs de lycée de 23 à 24 périodes hebdomadaires... Dans cette situation, il n'y avait pas grand risque de voir les enseignants descendre dans la rue pour défendre ce qu'il aurait été si facile de présenter comme des privilèges!

Et pourtant

Pourquoi réagir avec une telle intensité pour des mesures que l'on aura beau jeu de présenter comme limitées?

Les arguments sont multiples, mais on peut les répartir selon deux axes. Le premier concerne l'évolution des salaires. Sans répéter tout ce que nous avons déjà dit, on peut résumer cela en disant qu'à la différence des multiples privations exercées par le passé, les mesures sala-

riales 2015 sont très loin de se limiter à cette année², le Conseil d'Etat a fini par en convenir et s'est engagé à limiter cela à deux ans, le temps de définir un nouveau mode de progression unique pour la fonction publique. Toujours est-il que personne ne sait de quoi 2016 sera faite (et encore moins les années suivantes).

L'autre axe tient plus spécifiquement à notre profession. La nécessité de rappeler ces éléments nous conduit à faire preuve d'humilité. S'il est nécessaire de se répéter, c'est que nous n'avons pas réussi à faire passer vraiment le message avant la manifestation³.

En vrac, il y a une pénibilité accrue du métier, attestée notamment par les statistiques de la Caisse de remplacement (cela contraste du reste avec la plupart des autres professions où le progrès technique allège les efforts requis); un taux d'encadrement largement au-dessus de la moyenne; des baisses salariales dues à l'explosion des cas de maladie et à la recapitalisation de la caisse de pension; des exigences toujours plus importantes; une attention accrue accordée à chaque élève et en particulier à ceux présentant des besoins particuliers; dans ce contexte, des difficultés, voire l'impossibilité de maintenir ses performances; l'impression de n'être plus considéré que comme un simple auxiliaire des autorités qui imposent tout à la fois: plan d'études, rythme et environnement de travail, quand ce n'est pas carrément la méthodologie; bref, le sentiment de n'être plus pris pour un professionnel et, par conséquent, de ne pas être respecté.

Comment ne pas «péter un câble»?

Le Grand Conseil ayant confirmé les mesures du Conseil d'Etat, nos jeunes collègues savent déjà qu'on attendra encore davantage d'eux (comme de tous les enseignants) tout en leur refusant une part importante du salaire qui leur était dû. Le minimum que l'on serait en droit d'attendre des autorités est que le processus de construction de la nouvelle grille salariale unique garantisse une prise en compte sérieuse et exhaustive de l'ensemble des fonctions. D'autre part, et c'est essentiel, chaque enseignant devrait se sentir considéré comme un authentique professionnel, écouté et au-

quel on accorde la marge de manœuvre indispensable à l'exercice de son métier⁴. Si ces conditions sont remplies, on n'aura pas encore gagné, mais on sera au moins sur la bonne voie.

Bonne année!

¹ Au fil des épisodes, la semaine de travail est ainsi passée de 42,5 h à 40h; les vacances ont été augmentées; certains ponts «hors quota» accordés ponctuellement... Bien entendu, nous nous en réjouissons.

² Auparavant, après chaque année d'effort, la mécanique salariale retrouvait ses droits.

³ Voir «Rentrée 2014: Enseignants sous pression. On a atteint la limite!» sur le site www.saen.ch

⁴ «La responsabilité individuelle est ce qui reste, lorsqu'on a retiré tout ce qui est imposé.» A. Hargreaves

Bonne question, mauvaise réponse

Stefan Lauper

On lit dans *L'Impex* du 16 décembre qu'une étude «sociodémographique sur la profession enseignante» a été menée dans l'espace BEJUNE et que celle-ci porte aussi sur «les conditions de travail, la motivation, mais également le regard que les enseignants portent sur leur profession». D'après Bernard Wentzel, vice-recteur de la HEP, «ce qui est plus inquiétant, ce sont les conditions de travail que les enseignants jugent toujours plus difficiles». Il mentionne «la surcharge liée aux réformes scolaires, aux tâches administratives toujours plus lourdes, au travail de développement de l'école, aux relations avec les parents, à la polyvalence exigée ou encore à l'évolution technologique».

On lit par ailleurs un postulat du député Jurt, qui se préoccupe de la profession et relève que «la situation dans laquelle les enseignants travaillent se dégrade et le nombre de *burn-out*, à Neuchâtel et en Suisse, augmente». Comme il souhaite «garantir au mieux la mission première de nos enseignants, qui est celle d'instruire notre relève (sic!)», il trouverait «plus judicieux d'investir dans l'enseignement proprement dit plutôt que dans une structure de conduite pléthorique

(nombre de directeurs et surtout de sous-directeurs)». C'est pourquoi il demande «au Conseil d'Etat [de] revoir à la baisse le taux d'encadrement (fonctions administratives et état-major des directions d'écoles) afin de renforcer ponctuellement le front (*re-sic!*) dans les classes (surtout dans les cycles 1 et 2 et pour les élèves à besoins éducatifs particuliers [BEP])».

En tant que responsable d'une «entreprise», comment ce député-dirigeant n'a-t-il pas perçu l'intérêt de revoir les missions du personnel engagé dans l'école dans une perspective globale, plutôt que de dégommer des personnes généralement très investies dans leur travail? On attendait plus de hauteur de vue de quelqu'un qui a été élu pour défendre les intérêts de la population et non pas donner un coup de projecteur bref, incomplet et faussé (et qui restera très probablement sans suite) sur le ressenti de quelques Chaux-de-Fonnières... A toutes fins utiles, les associations professionnelles se tiennent à disposition pour compléter l'information des députés concernés par les sujets scolaires et pour envisager éventuellement des pistes d'action intelligentes et utiles. ABE...



GENERALI

15% de rabais pour les membres du SAEN et de chacun des membres des associations du SER. Allez sur www.le-ser.ch

Reflets de la journée syndicale 2014

Photos de Myriam Gaume



A Fontainemelon, le 19 novembre, une assemblée attentive et patiente.



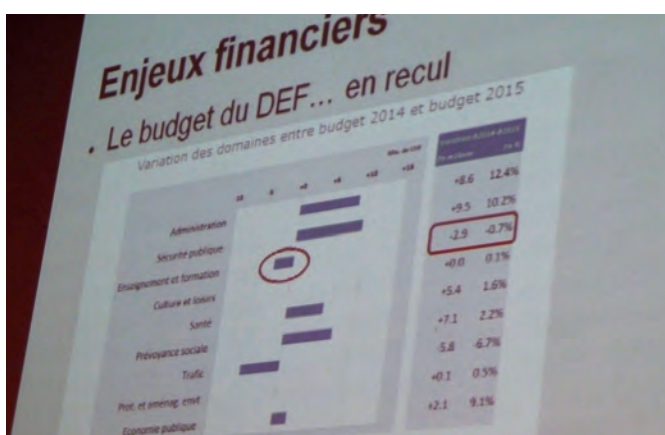
Julien Clénin, Alain Ramelet, Jean-Claude Marguet, Jean-François Künzi et Laurent Vité abordent l'épineuse question de l'évaluation des compétences des enseignants.

EVALUATION DES (COMPÉTENCES) ENSEIGNANTS. POUR QUI, POUR QUOI?

Julien Clénin
HEP BELGIQUE



Vincent Kohler dans ses œuvres.



Les variations budgétaires expliquées par le président.



Christian Mermod présente les comptes.